



REVUE DE PRESSE
SUD-OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU MERCREDI 04 JANVIER 2017



■ Redistribution du personnel, réaffectation des bâtiments ■ Avant de penser aux projets, les nouvelles intercommunalités doivent gérer la fusion entre les anciennes communautés de communes.

Le grand chantier des fusions

Richard TALLET
rtallet@charentelibre.fr

GrandAngoulême ouvre le bal demain à 14 heures. Les 75 nouveaux délégués de la grande Agglo à 38 communes seront réunis pour la première fois pour élire leur président. Derrière ce ballet politique se cache une réalité plus concrète, celle des agents territoriaux, celle des bâtiments intercommunaux, celle d'une harmonisation fiscale. Un chantier énorme en coulisses qui doit être indolore pour les usagers.

Un siège vide à 1,3 million d'euros

Il y a un an, en inaugurant sa nouvelle maison communautaire au «Berguile» à Roulet, Jean Révéreault avait ressenti «le goût étrange d'un commencement déjà fini pour ce nouvel équipement». Un an plus tard, la communauté de communes (CDC) Charente-Boëme-Charraud n'est plus, intégrée à GrandAngoulême depuis le 1^{er} janvier. Quid de ce siège flamboyant neuf à 1,3 million d'euros? Le centre culturel intercommunal, les salles de réunion à louer ou le relais d'assistance maternelle y seront toujours abrités. Pour les bureaux, «cela n'a pas été arbitré, reconnaît Jean Révéreault. Ils peuvent accueillir des services publics regroupés. On peut aussi les transformer en pépinière d'entreprises.»

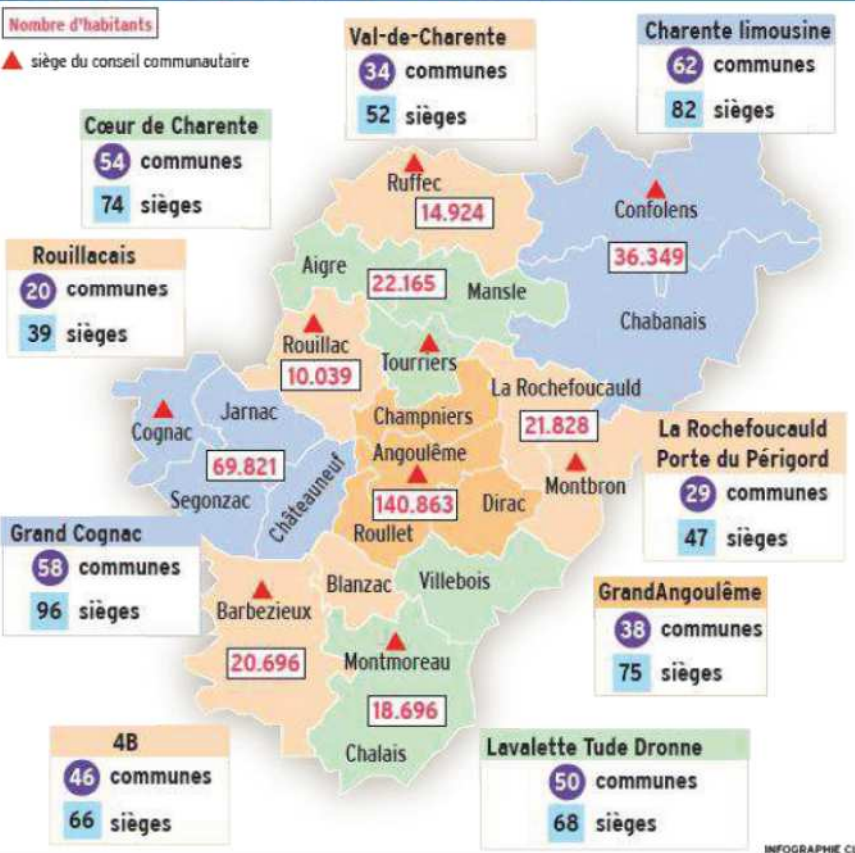
Occuper le terrain

territorial et le bureau du DGS [directeur général des services, NDLR] à Roumazières.» Une organisation qui va obliger certains des 150 employés à bouger. «Si on fusionne, c'est pour faire des économies. Donc on occupera nos bâtiments uniquement si on en a besoin», ne cache pas Jean-Claude Courarie en parlant du «Paradis» à Balzac, siège de l'ex-Braconne-et-Charente qu'il présidait et qui rejoint GrandAngoulême. Des questions se posent aussi sur «le bâtiment des services techniques à Brie».

Le grand déménagement

Comme en Charente limousine, la nouvelle répartition des services à Grand Cognac oblige à un grand jeu de chaises musicales. Jarnac prend le tourisme et l'urbanisme, Châteauneuf l'eau et l'assainissement, Genté l'économie et la voirie et Cognac les services centraux, la jeunesse et l'école. À Genté, mais aussi à Jarnac, Châteauneuf et Cognac, on fait des cartons et on vide des bureaux depuis mi-décembre. Si le nouvel organigramme garde les 250 employés - total des quatre anciennes intercommunalités -, certains déménagent. Véronique Marendat, maire de Segonzac, présidente de l'ex-CDC de Grande-Champagne, assure que «tout le personnel a été consulté». «Et à part deux ou trois cas particuliers, personne n'a été contraint de bouger», ajoute Michel Gourinchas, le président de Grand Cognac, candidat à sa succession.

La Charente avance à neuf



La question des sièges et de l'utilisation des anciens bâtiments concerne les six nouvelles intercommunalités. Partout, il a été choisi d'occuper le terrain.

Lavalette Tude Dronne aura beau avoir son siège à Montmoreau, parmi les 140 employés, certains agents seront en poste à Villebois-Lavalette, pour la proximité. Idem pour La Rochefoucauld Porte du Périgord dont les 50 employés occuperont les deux sièges.

Cœur de Charente a décidé que les 45 employés se répartiront en fonction des attributions de chaque bâtiment. Tourriers sera le siège. «Mansle accueillera tout le côté technique», détaille Brigitte Fouré, présidente de l'ex-pays d'Aigre dont l'ancien siège sera dédié à la petite enfance.

Charente limousine brouille un peu les cartes. Si Confolens est le siège administratif où auront lieu les conseils communautaires, Philippe Bouty, président de l'ex-Confolentais et candidat à la présidence de la nouvelle intercommunalité, imagine «la comptabilité, le pôle ressources, le développement

Effectifs constants

Partout, le mot d'ordre est de conserver des effectifs constants. GrandAngoulême va employer 680 personnes. Aucun poste n'est supprimé. «Il n'y aura pas de doublons. Avec l'augmentation de l'activité, il y aura du travail pour tout le monde», assure Jean-François Dauré, président de l'Agglo, candidat à sa succession.

À Lavalette Tude Dronne, «personne ne reste sur le carreau», précise Joël Papillaud, président de l'ex-Tude et Dronne. Seule interrogation: en 2018, l'intercommunalité hérite de la compétence eau. «Je ne sais pas si nous avons les ressources en interne, peut-être faudra-t-il recruter.» Grand Cognac aussi pourrait recruter un directeur des services techniques.

DGS, il ne peut en rester qu'un

Si Dominique Segalen, l'actuel DGS de Grand Cognac, est assuré

Des installations jusqu'au 19 janvier

Ce début janvier va donc être rythmé par les installations des nouveaux conseils communautaires. GrandAngoulême, c'est jeudi 5 janvier à 14h. Charente limousine élira son président samedi 7 janvier. La Rochefoucauld Porte du Périgord hésite encore entre le 11 ou le 12 janvier. Lavalette Tude Dronne se réunit le 16 janvier; Cœur de Charente le 18 et Grand Cognac le 19.

de garder son poste, dans certains secteurs, leur sort est lié à qui sera président. Philippe Bouty, s'il est élu, ne cache pas que son DGS sera Xavier Deghilage, directeur général des services de l'ex-CDC du Confolentais.

Cœur de Charente, qui aurait pu se retrouver avec un fauteuil pour trois, évite l'équation trop complexe. Celui de l'ex-CDC de la Boixe a décidé de partir. «La nouvelle équipe décidera qui des deux autres deviendra DGS», explique Brigitte Fouré. L'autre sera son adjoint. Comme le territoire est plus vaste, ils auront des compétences élargies.»

Harmonisation salariale

Question salaire, «il a été décidé que ce serait le statu quo en 2017», prévient Annick-Franck Marteau, président de l'ex-CDC de Jarnac qui compte beaucoup de «catégorie C». «Le point d'indice est le même à Cognac, Genté



Charente-Boëme-Charraud s'offrait un siège à 1,3 million d'euros l'an dernier. Depuis le 1^{er} janvier, une partie des locaux cherche un avenir.

Photo Renaud Joubert

ou Jarnac, les différences se jouent sur les primes», explique-t-il en rappelant que cette nouvelle grande Agglo va offrir «plus d'évolutions de carrière et des postes moins polyvalents».

«Le 2 février, le comité technique sera créé. Mi-mai, il y aura l'élection des représentants du personnel. Ensuite, on pourra commencer à négocier», résume Dominique Segalen. Même planning pour GrandAngoulême.

Harmonisation fiscale

«Cette fusion doit être neutre budgétairement», martèle Patrick Borie. Le maire de Marthon et président de l'ex-Seuil-Charente-Périgord, le dit d'autant plus librement qu'il ne briguera pas la présidence de La Rochefoucauld Porte du Périgord. «Une décision que j'ai prise quand mes vice-présidents ont décidé de faire une liste commune avec Bandiat-Tardoire.»

Les arrondissements redessinés

Conséquence des fusions, 32 communes ont changé d'arrondissement le 1^{er} janvier. Quinze sont détachées de l'arrondissement d'Angoulême pour être rattachées à celui de Confolens; 14 sont détachées de l'arrondissement d'Angoulême pour être rattachées à celui de Cognac; 2 sont détachées de l'arrondissement de Cognac pour être rattachées à celui d'Angoulême; une est détachée de l'arrondissement de Confolens pour être rattachée à celui d'Angoulême. Ce projet de redécoupage avait provoqué de vives réactions dans les communes, en particulier celles qui, au nord et à l'est d'Angoulême, ne voulaient pas être rattachées à Confolens. La préfecture a donc tranché. La liste des communes concernées ainsi que la carte du redécoupage sont sur le site de CL.



Depuis mi-décembre, les agents de Grande-Champagne font leurs cartons, conséquence de la réorganisation des services à Grand Cognac.

Repro CL

Gestion de Poitou-Charentes: l'UDI porte plainte

Véronique Abelin, conseillère régionale UDI, vient de porter plainte «pour gestion de fait». Dans son viseur: la gestion Royal.

Ismaël KARROUM
i.karroum@charentelibre.fr

Is avaient promis, en session de Nouvelle-Aquitaine le 19 décembre dernier, de prendre leurs responsabilités si le président Alain Rousset n'attaquait pas lui-même Daniel Parizot, l'ancien directeur en charge des finances de l'ex-région Poitou-Charentes. Hier après-midi, Véronique Abelin, conseillère régionale UDI de Châtelleraut, s'est rendue au commissariat de Poitiers pour porter plainte contre X pour «gestion de fait». La conseillère régionale UDI l'a fait en nom propre.

»

Un nom est cité dans le rapport, mais pas tous les noms.

Dans son viseur donc, au premier plan, Daniel Parizot, l'ancien directeur en charge des finances, mis en cause dans le rapport de la chambre régionale des comptes sur les finances de l'ex-Poitou-Charentes. Les magistrats se sont étonnés. En Poitou-Charentes, le directeur des finances avait tout pouvoir sur les emprunts alors qu'il n'en avait pas le droit. «Il ressort de l'analyse des pièces transmises que ce dernier ne possédait pas de délégation lui permettant de signer les contrats d'emprunt», notent les juges. Alors qu'en Aquitaine et Limousin, c'est le président de la Région qui assumait cette responsabilité loin d'être neutre, en Poitou-Charentes, c'est donc un directeur de service, sans



Si une enquête est diligentée, peut-être permettra-t-elle de faire la lumière sur la façon dont les emprunts étaient contractés en Poitou-Charentes sous l'administration Royal.

Photo AFP

délégation, qui avait tout pouvoir sur la question.

Or, une bonne partie des emprunts contractés sont classés F6, c'est-à-dire si volatiles, si toxiques, que les établissements bancaires n'ont plus le droit de les vendre aux collectivités depuis 2011. Le capital restant dû de ces prêts toxiques est de 46 millions d'euros. Leur renégociation se chiffre à plusieurs dizaines de millions d'euros, Ségolène Royal puis Jean-François Macaire, les président successifs, ayant refusé de bénéficier du fonds de soutien mis en place par l'État jusqu'en 2015 pour aider les collectivités à se sortir de cette ornière.

Faire la lumière

Si une enquête est diligentée, peut-être permettra-t-elle de faire la lumière sur la façon dont les emprunts étaient contractés en Poitou-Charentes sous l'administration Royal. Dans le rap-

port de la chambre régionale des comptes, seul Daniel Parizot est mis en cause par des magistrats qui s'en remettent «aux juridictions compétentes».

Il apparaît difficilement imaginable qu'il ait pu signer ces emprunts sans en référer ni à la présidente, ni au directeur général des services. Il s'agissait à l'époque de Jean-Luc Fulachier, le bras droit de Ségolène Royal.

Lors de la session du 19 décembre dernier à Bordeaux, le conseiller régional de Charente-Maritime, Benoît Biteau, avait d'ailleurs dit: «Un nom est cité dans le rapport, mais pas tous les noms.»

Enfin, la semaine dernière dans ces mêmes colonnes, Jean-François Fontaine, vice-président en charge des finances de Poitou-Charentes de 2004 à 2009, indiquait: «Celui qui s'occupait de la technique des prêts, c'est Jean-Luc Fulachier.» Ce dernier travaille aujourd'hui au ministère de l'Environnement, au sein du cabinet de Ségolène Royal.

La Charente, 2^e département le plus violent de Nouvelle-Aquitaine

Un peu plus de six actes de violence (6,12) pour 1 000 habitants en Charente en 2016; 4,56 cambriolages, toujours pour 1 000 habitants, la même année. Les chiffres des crimes et délits publiés hier par *Le Figaro* placent la Charente tout en haut du classement de la

délinquance dans la nouvelle région. En chiffres bruts, la Charente est un département calme. Mais en proportion du nombre d'habitants, elle fait un bond dans la hiérarchie de la délinquance. Sans aucune surprise, les violences conjugales et intrafamiliales, souvent sur fond d'alcool, noir-

cissent l'indicateur statistique. En Nouvelle-Aquitaine, avec un taux de 7,40 actes de violence pour 1 000 habitants, la Gironde apparaît comme le département le plus violent. La Creuse (3,91) est le plus calme.

Des chiffres à modérer

Sur le front des cambriolages, la Charente se classe quatrième département (sur 12) le plus touché en proportion de sa population. La première place est trustée par le Lot-et-Garonne (7,31). La Corrèze est le département le moins frappé par les cambrioleurs (3,48). Ces chiffres de la violence sont toutefois à modérer: dans la statistique, tout acte de violence est mis au même niveau, du meurtre à l'échange de claques. Ainsi, si la Charente se situe devant la Charente-Maritime, il n'y a eu que trois homicides de janvier à novembre 2016 en Charente contre six pour la même période dans le département voisin.

Les classements des 12 départements

Violences pour 1 000 habitants en Nouvelle-Aquitaine.

Gironde: 7,40.
Charente: 6,12.
Lot-et-Garonne: 5,72.
Charente-Maritime: 5,26.
Vienne: 5,21.
Corrèze: 4,65.
Haute-Vienne: 4,59.
Landes: 4,52.
Pyrénées-Atlantiques: 4,51.
Deux-Sèvres: 4,25.
Dordogne: 4,13.
Creuse: 3,91.

Cambriolages pour 1 000 habitants en Nouvelle-Aquitaine.

Lot-et-Garonne: 7,31.
Gironde: 5,80.
Charente-Maritime: 5,61.
Charente: 4,56.
Haute-Vienne: 4,25.
Pyrénées-Atlantiques: 4,06.
Deux-Sèvres: 4,03.
Vienne: 3,98.
Dordogne: 3,85.
Creuse: 3,70.
Landes: 3,50.
Corrèze: 3,48.

Aéroport

Poitiers récupère une ligne vers Ajaccio

Un départ pour Ajaccio chaque samedi du 15 avril au 23 septembre. Départ 10h30, arrivée en Corse 12h35. Ligne ouverte uniquement en période estivale. Serait-ce le retour de la ligne Angoulême-Ajaccio, ouverte ces trois dernières années par Corsicatour et finalement abandonnée en octobre dernier faute de «*soutien politique*» et de «*rentabilité*»? Non! À peine fermée à Angoulême par Corsicatour sans que le conseil départemental ne s'en émeuve, la ligne vers la Corse ouvre à Poitiers. C'est Hop !, filiale d'Air France, qui a décidé d'ouvrir une ligne hebdomadaire à destination d'Ajaccio depuis l'aéroport de Poitiers-Biard.

Destination, fréquence, période: c'est le copier-coller de la ligne que vient de perdre la Charente. Dans le même temps, Didier Villat, le président du Syndicat mixte des aéroports de Charente (Smac), et François Bonneau, le président du conseil départemental, tentent désespérément d'attirer une ligne en Charente. L'information n'a pas tardé à faire réagir la sénatrice Nicole Bonnefoy. «*Les Poitevins acceptent de voir partir les locaux en Corse. Contrairement à M. Bonneau qui ne voulait pas que les Charentais quittent la Charente. Une imbécillité. C'est une honte!*», a-t-elle réagi sur les réseaux sociaux.

Le préfet a des images plein les yeux

Le préfet a effectué hier une visite du Pôle Magelis qui doit, selon lui, être soutenu par l'Etat à travers le prochain contrat de Plan.

François GOUBAULT
fgoubault@charentelibre.fr

C'est une découverte totale pour moi-même si, c'est à mes yeux un des pôles les plus importants et les plus intéressants du département. » La curiosité du préfet Pierre N'Gahane l'a poussé hier matin à s'offrir une immersion de plusieurs heures au cœur du Pôle image.

Accompagné par le président de Magelis et du Département François Bonneau, et du directeur du pôle Frédéric Cros, le représentant de l'Etat a visionné une vidéo de présentation avant de partir à la rencontre des acteurs de la filière image angoumoisine en restant dans le périmètre de Saint-Cybard.

Nouveaux logements étudiants cette année

Première halte au studio 2 Minutes avant de visiter la Cité et de finir après le déjeuner par l'Emca. «Le rôle de l'Etat doit être celui du facilitateur autour des quatre piliers de Magelis: la Cité pour le patrimoine, le FIBD pour le rayonnement international de la Ville, l'Eesi pour la formation et Magelis pour le volet économique avec la richesse de ses entreprises», souligne Pierre N'Gahane.

Avant d'annoncer que son ambition était «d'inscrire le Pôle Magelis dans le prochain contrat de plan



Le préfet Pierre N'Gahane, ici en visite au studio 2 Minutes, s'est fait présenter le Pôle Magelis par son président François Bonneau.

Photo Renaud Joubert

Etat-Région au regard des limites financières des collectivités locales qui sont au taquet de leurs aides». Une annonce qui a ravi François Bonneau. Le président du Département se réjouit «de l'aide précieuse du préfet pour un secteur d'activité qui connaît le plein-emploi».

Alors que Pierre N'Gahane découvrirait par une fenêtre l'existence de L'Auberge espagnole, la résidence étudiante de 50 logements, propriété de Magelis et gérée par le

Crous, Frédéric Cros a annoncé la construction de 13 nouveaux logements pour les étudiants de l'image. «Ils seront construits d'ici la fin de l'année 2017, c'est inscrit au budget de cette année», précise le directeur.

Et François Bonneau de renchérir en déclarant que d'autres verraient le jour ultérieurement, toujours dans le quartier de Saint-Cybard, où Magelis est propriétaire de nombreux immeubles.

■ **Marianne
Reynaud-Jeandidier,**



Photo archives F. B.

la candidate PS aux prochaines législatives, a dévoilé hier sur les réseaux sociaux son slogan de campagne pour les élections des 11 et 18 juin: «*Construire demain!*». Un slogan avec lequel elle veut mettre en avant les notions de «*transparence, intégrité, proximité, écoute et partage*». Elle a également profité de ses vœux postés sur Facebook pour annoncer la création d'un «mouvement responsable» pour créer notamment son programme. L'élue a confirmé également qu'elle ne cumulerait pas les mandats. «*Si je suis élue députée, je quitterai mon poste d'adjointe [aux affaires sociales, NDLR] à la mairie*» de Cognac.

■ Francis Paumero,

le président du Sivu de la Vallée-de-l'Antenne, continuera bien d'assurer les repas des 300 écoliers de Cherves et Saint-Sulpice *«jusqu'au 31 décembre 2017»*. Les difficultés économiques du Sivu, pointées par la cour des comptes, sont cependant toujours bien présentes. *«Les trois communes du Sivu [Javrezac en fait toujours partie même si son école est fermée, NDLR] vont augmenter leur contribution aux dépenses de fonctionnement»*, explique-t-il. Dans une lettre du 22 décembre, le sous-préfet lui a confirmé cette possibilité. Mais Francis Paumero s'inquiète pour la suite. *«Cinq salariés pour préparer 300 repas par jour, c'est deux fois trop»*, rappelle-t-il. Il espère pouvoir trouver un terrain d'entente avec Grand Cognac. *«Je serai favorable à une prise de compétence restauration scolaire mais je ne sais pas si cela est vraiment possible»*, reconnaît-il.

Une année 2017 entre nouveautés et «incertitudes»

Pour ses derniers vœux avant de partir, Jérôme Trapeaux annonce que le directeur de Girac assurera l'intérim à l'hôpital de Cognac.

Maurice BONTINCK
m.bontinck@charentelibre.fr

Hervé Léon, l'actuel directeur de Girac, sera également le patron de l'hôpital de Cognac-Châteaubernard à partir du 18 janvier. Jérôme Trapeaux a officiellement annoncé la nouvelle hier, lors des vœux au personnel. Arrivé il y a trois ans, le directeur part en direction de Vichy. Hervé Léon assurera lui l'intérim en attendant la désignation d'un nouveau directeur. «Aujourd'hui, on a l'assurance d'avoir un nouveau directeur et de ne pas devenir une simple annexe de Girac. Mais nous resterons vigilants sur tous les sujets», a précisé le président du conseil de surveillance et maire de Cognac, Michel Gourinchas. L'élu fait référence à la mise en place l'été dernier du Groupement hospitalier de territoire (GHT) de la Charente qui rassemble l'ensemble des hôpitaux du département, alors que l'an passé Cognac regardait plutôt vers Saintes. «La page est tournée, même s'il reste aujourd'hui des incertitudes», a expliqué toujours méfiant Michel Gourinchas.

+4,2% de passages aux urgences en un an

De son côté, Jérôme Trapeaux a profité de ses derniers vœux pour faire le point sur une année 2016 «plus difficile financièrement» que les deux précédentes. Avec une «activité médicale en baisse»



Le directeur Jérôme Trapeaux quitte la Charente pour Vichy dès le 18 janvier.

Photo Majid Bouzzit

et «malgré une diminution de la masse salariale de 1%». Des baisses de dotations de l'État mettent aussi l'activité du Smur en délicatesse. Le nombre de naissances a également diminué de 8%, passant de 651 en 2015 à 605 en 2016.

Ce qui n'est pas en baisse en revanche, c'est le nombre de passages aux urgences qui a augmenté de 4,2% en un an, avec 18.350 passages en 2016. Et ce n'est pas vraiment une bonne nouvelle: comme le rappelle également Michel Gourinchas, «faute de médecins généralistes en nombre suffisant sur le territoire, ce sont les urgences qui prennent»...

Plus diplomatiquement, Jérôme Trapeaux a estimé que l'accueil de nouveaux généralistes sur le territoire «est un sujet important pour

”

On a l'assurance d'avoir un nouveau directeur et de ne pas devenir une simple annexe de Girac. Mais nous resterons vigilants.

les prochaines années».

Au rayon des bonnes nouvelles, la maternité peut se féliciter d'être la deuxième de France à décrocher le label «Amie des bébés» pour la quatrième fois.

Imbroglia autour du nouvel appel d'offres pour les sous-traitants

Laurent Blattner, le directeur de Cats, la société chargée de la maintenance de la piste et des avions de formation de l'armée sur la base aérienne de Cognac, le dit sans détour: le nouveau marché public «de mise à disposition d'heures de vol et d'utilisation d'entraîneurs sur la BA 709 de Cognac» lancé par l'armée le 22 décembre, n'était pas la solution espérée par Airbus, dont Cats est un sous-traitant. «On ne s'attendait pas à ça, on espérait plutôt une négociation de gré à gré pour prolonger notre contrat, mais pas une mise en concurrence dans des délais si courts.» Rappel des épisodes précédents: le contrat qui lie les 120 salariés de Cats et Daher à l'armée s'arrête le 19 avril prochain. Dans le même temps, le groupe anglais Babcock a remporté le contrat Fomedec (1) lancé par l'armée pour former les équipages des avions de chasse, une formation effectuée à Tours et à Cognac mais qui doit quitter Tours d'ici 2020. Un contrat remporté, mais toujours pas notifié officiellement aux Anglais.

En novembre, les syndicats des deux sociétés civiles Cats et Daher s'inquiétaient «du flou artistique le plus complet» concernant leur avenir après le 19 avril. Le nouvel appel d'offres lancé par l'armée à la veille de Noël pour un marché d'une durée de trois ans, laissait penser dans un premier temps que l'armée proposait aux sociétés en place un répit jusqu'en 2020 et l'arrivée de Fomedec. Mais Laurent Blattner n'a pas cette lecture: «Cet appel d'offres implique une mise en concurrence avec des entreprises qui peuvent être agressives, notamment sur le prix pour remporter le marché.» Le patron de Cats annonce tout de même qu'il



Laurent Blattner, le directeur de la société Cats, s'inquiète du nouvel appel d'offres lancé par l'armée.

Archives F. B.

va «poser la candidature» de son entreprise, d'ici le 24 janvier, date limite du dépôt des dossiers. «Il va falloir d'ici là se pencher sur les clauses techniques, et le délai est très court.» Autant d'éléments pas vraiment rassurants, en attendant de savoir si d'autres se lancent dans ce sprint qui concerne directement l'avenir de 120 salariés.

M.-A. B.

(1) Formation modernisée et entraînement différencié des équipages de chasse.

332 762

CHÂTEAUBERNARD

M^{me} Maria Odete CARREIRA SOARES,
son épouse ;
ses enfants, ses petits-enfants
ainsi que toute la famille,
parents et amis
ont la douleur de vous faire part
du décès de

M. Abilio PEREIRA SOARES,

survenu à l'âge de 80 ans.

Ses obsèques civiles seront célébrées le jeudi 5 janvier 2017, à 14 h 30, au cimetière de Châteaubernard.

P.F. Hervolt - F. Leclerc,
maison funéraire du Flassin, 32, rue Balzac,
Cognac, Jarnac, Segonzac, tél. 05.45.360.360.

**CHÂTEAUBERNARD
MERPINS**

Jacqueline et Christian VIGNON,
Alain (†) et Jocelyne RAYMOND,
ses enfants :
Christophe, Céline et Charles,
Sonia et Philippe,
ses petits-enfants, et leurs conjoints ;
Emmanuel et Raphaël,
ses arrière-petits-fils ;
Mauricette SAVIN
ainsi que toute la famille,
parents et amis
remercient toutes les personnes
qui, par leurs témoignages
d'amitié ou leur présence
aux obsèques de

Eva RAYMOND,
née JOURDAIN,

ont partagé cette douloureuse épreuve.
Condoléances sur www.pfhervoit.fr

*PF Hervoit - F. Lederer,
maison funéraire du Plessin, 32, rue Balzac,
Cognac, Jura et Segonzac, tél. 05.45.360.360.*

Cet après-midi

Températures
Mini Maxi



Nuages au nord, soleil froid ailleurs.

Après le froid et les brouillards parfois givrants du petit matin, la grisaille finira par se déchirer sur les Charentes et le sud du Poitou, où la journée sera bien ensoleillée. En revanche, le nord du Poitou ne verra pas beaucoup de soleil. Températures plutôt basses pour la saison, guère plus de 5 à 7°.

« Répondre aux besoins des professionnels »

FORMATION

Le projet de création du Pôle des métiers du cognac avance. Il devrait ouvrir en juin

DIDIER FAUCARD
d.faucard@sudouest.fr

Le 23 novembre dernier, Grand Cognac entérinait son adhésion à l'association Pôle des métiers du cognac et du verre. La moindre des choses quand on sait que la Communauté de communes est, en liaison avec la Chambre des métiers, à l'origine de la volonté de créer ce pôle qui sera, donc, géré par l'association.

« Si nous avons choisi cette forme juridique, c'est parce que c'était la mieux adaptée au projet. Elle permet d'impliquer plus de gens et génère moins de contraintes qu'une SEM (Société d'économie mixte) », justifie Michel Gourinchas. Le conseil d'administration sera composé de deux collèges. L'un regroupant les institutionnels - Grand Cognac et la Chambre des métiers étant membres de droit - et les différents partenaires privés (entreprises, etc.) ; le second, les membres associés, « des personnes publiques ou privées qui pourront adhérer de manière ponctuelle sur certaines des actions », poursuit le président de Grand Cognac.

Compromis de ventes signé

De fait, les choses se sont accélérées sur la création de ce pôle. Au début du mois de décembre, un compromis de vente a été signé avec Hennessey pour l'acquisition du site de la Haute-Sarrazine, pour une somme d'1 450 000 euros. « La remise des clefs doit se faire prochainement », indique Michel Gourinchas. Un site choisi en fonction de sa taille, « le seul



C'est sur le site de la Haute-Sarrazine que viendra s'installer le Pôle des métiers du cognac et du verre. PHOTO ARCHIVES S.J.

qui puisse permettre de fabriquer des foudres (très grands contenants, NDLR), en plus des simples barriques ». Mais aussi du fait qu'il va falloir un minimum d'aménagements pour qu'il puisse être opérationnel rapidement. Probablement au printemps prochain, vers le mois de juin, selon Fabrice Oger, secrétaire général de la Chambre des métiers de la Charente.

L'un des axes autour duquel tournera le pôle est la formation, qu'elle soit initiale ou continue. « L'idée est de pouvoir répondre à l'attente des professionnels. » Et cette demande en main-d'œuvre qualifiée est forte dans les différents corps de métiers liés à l'économie du cognac. Il y a d'abord un socle qui a fait ses preuves à Cognac, la tonnellerie. « Dans ce domaine, il existe trois pôles en France : Bordeaux, la Bourgogne et Cognac. Ici, on fabrique 50 % de la tonnellerie française »,

rappelle Michel Gourinchas. La formation autour de la fabrication et la maintenance des alambics sont une résurrection. « C'est une thématique qui avait disparu depuis 1968 », précise Fabien Oger.

D'où une pénurie d'ouvriers qualifiés et le risque de voir ce savoir-faire disparaître avec ceux qui le détiennent. « Un professionnel m'a dit qu'il était obligé de recruter des chaudronniers et que la première chose qu'il leur disait était d'oublier tout ce qu'ils avaient appris, avant de devoir les former pendant un an », poursuit Fabien Oger. On comprend mieux ce besoin pressant.

Pas seulement pour la formation

La troisième branche concerne les métiers du verre. « Là aussi, il y a de vrais problèmes de recrutement », note Michel Gourinchas. Mais cela viendra dans un deuxième temps, se-

lon Fabien Oger, alors que la tonnellerie existe déjà et que la formation alambic devrait accueillir ses premières promotions à la rentrée de septembre. Dans tous les cas, « l'ambition est d'aller au-delà du CAP, vers le bac pro et le brevet de maîtrise. Il y a un vrai besoin », insiste Zoé Saffar, en charge du dossier à Grand Cognac.

Le pôle des métiers du cognac doit intégrer quatre autres axes. Un volet pépinière d'entreprises. Une dimension touristique, avec des démonstrations de métiers où la présence du feu est grande. « Ce sera aussi important de montrer cela aux jeunes », glisse Fabien Oger. Une partie recherche et développement, véritable laboratoire pour l'innovation. Et un volet de partenariats nationaux et internationaux. « Pourquoi, pour le verre, ne pas créer des liens avec les verreries de Moulins ou de Baccara », lance Michel Gourinchas.

« La question de la fusion se posera »

SANTÉ Lors de ses derniers vœux, le directeur du centre hospitalier de la région de Cognac a évoqué une intégration de l'hôpital de Châteauneuf

« Cognac bénéficie d'une offre de soins complète », soulignait Jérôme Trapeaux dans un entretien accordé à « Sud Ouest », paru le 10 décembre dernier. Il y évoquait son mandat de trois années à la direction du centre hospitalier intercommunal de la région de Cognac, alors qu'il prendra la tête de l'hôpital de Vichy (Allier) le 18 janvier. Hier, pour sa dernière cérémonie de vœux, Jérôme Trapeaux a redétaillé l'évolution de la situation depuis son arrivée en novembre 2013. Parmi ses satisfactions, la consolidation du

fonctionnement médical du service des urgences, « avec une équipe quasi-complète ». L'activité a augmenté « constamment » pour atteindre 18 350 passages en 2016 (+4,2 % par rapport à 2015), soit 50,2 patients accueillis chaque jour.

« À ce titre, la situation démographique des médecins généralistes sur le Cognacais, qui est en repli, restera un sujet d'attention important pour l'hôpital dans les prochaines années, afin que chaque acteur ne réalise que les missions qui lui reviennent », souligne le directeur.

Sur le plan budgétaire, l'année 2016 a été « difficile ». En revanche, la reconfiguration des locaux avance bien, à Cognac mais aussi à Jarnac. « La question de la fusion des deux hôpitaux, Cognac et Châteauneuf, se posera, avec d'autant plus de pertinence que les territoires intègrent début 2017 une même structure intercommunale », relève Jérôme Trapeaux. Michel Gourinchas, président du conseil de surveillance, va dans le même sens, au moment où ces territoires vont cohabiter dans une même Agglo.



Jérôme Trapeaux. PHOTO A. LACAUD

LE PIÉTON

A relevé l'hommage rendu par Jérôme Trapeaux à « l'abnégation » des docteurs Ntela et Grauenfels dans un contexte de « turnover médical en cardiologie et en gastro-entérologie ». Le directeur du centre hospitalier de la région de Cognac l'a illustré par le contre-exemple d'un praticien « peu reconnu par ses pairs ». « Quelques semaines après mon arrivée, en novembre 2013, il exigeait soudainement un vendredi à 11 heures du matin de doubler son salaire, faute de quoi il ne reviendrait pas le lundi suivant, alors qu'il était le seul médecin dans le service ! », a raconté Jérôme Trapeaux lors de ses vœux. La requête avait « naturellement » été refusée. « La difficulté ne peut pas tout justifier », conclut le directeur. On ne lui donnera pas tort !

Cyclo-cross : Pauline Faure, championne

Lundi soir, le froid glacial du plateau couvert des Pierrières n'a pas empêché les jeunes sportifs de l'école de vélo du club Team cycliste de suivre leur première séance de préparation physique générale de l'année. « Dans le vélo, tout doit fonctionner ! », rappelle son président Bruno Delomme tout sourire. Une petite pause, tout le monde revêt le maillot du club. On fête le classement élogieux du Team : premier de Charente et troisième au niveau régional ? Et bien non. C'est Pauline Faure qui était à l'honneur mardi soir, à sa grande surprise. À 14 ans, la cadette est championne régionale de cyclo-cross.

Bruno Delomme lui a remis la précieuse récompense « ce maillot, c'est le résultat de ta ténacité et de tes entraînements ». Et le président n'est pas prêt de lâcher sa petite protégée. Un top 16 version féminine est en train de se monter et Pauline y aura toute sa place.

Sur un coup de cœur

La jeune cycliste a commencé le vélo sur un coup de cœur « en regardant la télé ». Deux ans à l'EC Boixe, elle intègre ensuite le club castelbernardin il y a trois ans. Dans sa passion, elle embarque toute la fratrie : Mathieu 15 ans, Quentin 11 ans et Sébastien ont tous pris le virus.

Pauline réside à Fouqueure et ce ne sont pas les quarante-cinq minutes de voiture qui vont rebuter



Pauline Faure et ses petits camarades de l'école de cyclisme.

PHOTO SANDRA BALIAN

la famille. La montée sur la première marche du podium n'est pas le fruit du hasard, la sportive veut devenir pro et a de la motivation à revendre. « Je m'entraîne deux heures tous les soirs après l'école. Cela fait un an que je m'impose ce rythme ».

Une quinzaine de cyclo-cross dans les jambes depuis octobre dernier, Pauline revient sur sa victoire : « C'est l'endurance qui m'a aidée. »

Au coude à coude avec sa concurrente, la championne a été stratégique et gagne sur le virage annonçant le retour sur la route. « J'ai tout fait

pour sortir au virage, ma concurrente est moins forte ». Pauline se concentre à présent sur la route « En deux semaines, j'ai déjà fait 250 km ». « Même malade, elle monte sur son home-trainer. Et ce n'est pas pour nous vanter, mais Pauline est la meilleure de sa classe », confie avec fierté sa première supportrice, sa maman, qui a fait le déplacement avec papa et papy mardi soir. Bruno Delomme abonde « pour que le sport fonctionne, il faut que les études suivent ».

Sandra Balian

CHÂTEAUBERNARD

Victimes de maladies professionnelles. Le collectif interprofessionnel pour la défense des victimes de l'amiante et du travail tient sa permanence cet après-midi de 15 heures à 18 h 15, à la salle Jean-Tardif. Toute personne s'estimant victime d'une maladie professionnelle peut se tourner vers l'association.

**Syndicat intercommunal d'eau et d'assainissement
de l'agglomération de Cognac**

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Acheteur : M^{me} la Présidente, hôtel de ville, 2, rue de la Commanderie, 16100 Château-bernard, tél : 05 17 22 20 35.

L'avis implique un marché public.

Objet : marché de prestations relatif à l'étude diagnostique du système d'assainissement du SIEAAC.

Procédure : procédure adaptée.

Forme du marché : prestation divisée en lots : non.

Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-après avec leur pondération : 15%, capacité des postulants : 55%, mémoire technique : 30%, prix.

Remise des offres : 17 février 2017 à 12 heures au plus tard.

Envoi à la publication : le 30 décembre 2016 .

Retrouvez cet avis intégral, l'accès au dossier et le guichet de dépôt sur <http://www.marches-publics.info>